

# Vous allez encore aller chez H&M, donner de l'argent pour des caissières voilées, vous ?

écrit par Christine Tasin | 8 juillet 2016



H&M • Bonsoir.

Nous vous informons que chez H&M, il est important que chaque employé puisse exprimer sa personnalité en s'habillant selon ses goûts.

Nous n'imposons donc aucune restriction vestimentaire à nos employés et, dans ce contexte, nous considérons qu'il serait discriminatoire d'interdire le port du voile à une employée.

En effet, la loi de la laïcité, qui interdit des signes ostentatoires de religion, est appliquée dans les écoles et dans le service public en France.

Cependant, dans le secteur privé, chaque employeur est libre d'autoriser ou non qu'une employée de confession musulmane porte le voile sur son lieu de travail.

En souhaitant vous compter parmi nos fidèles clients, nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons une excellente soirée.

Les caissières voilées chez H&M ont révolté nombre de patriotes attachés au respect de la femme et à celui du client, qui n'a pas à connaître les choix religieux ou philosophiques des caissières des magasins qu'il fréquente.


Reste à savoir combien de ces patriotes iront jusqu'au bout de leur éthique et se dispenseront de mettre les pieds chez H&M, par éthique.

J'avais déjà soulevé le problème il y a un an et demi, pour le même cas de figure à Thionville :

<http://resistancerepublicaine.com/2014/12/04/non-aux-caissieres-voilees-au-h-m-de-thionville-action/>

Nous vous donnons à lire ci-dessous les échanges entre Hildegard Von Hessen Am Rhein et H&M, échanges qui ont conduit Hildegard à recevoir, comme c'est étrange, la réponse passe-partout reçue par tous les contestataires, réponse qui est la copie conforme de celle que H&M avait publiée en 2014 sur facebook...



H&M  Bonsoir.

Nous vous informons que chez H&M, il est important que chaque employé puisse exprimer sa personnalité en s'habillant selon ses goûts.

Nous n'imposons donc aucune restriction vestimentaire à nos employés et, dans ce contexte, nous considérons qu'il serait discriminatoire d'interdire le port du voile à une employée.

En effet, la loi de la laïcité, qui interdit des signes ostentatoires de religion, est appliquée dans les écoles et dans le service public en France.

Cependant, dans le secteur privé, chaque employeur est libre d'autoriser ou non qu'une employée de confession musulmane porte le voile sur son lieu de travail.

En souhaitant vous compter parmi nos fidèles clients, nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons une excellente soirée.

<http://resistancerepublicaine.com/2014/12/04/employee-voilee-chez-hm-cynique-et-impudente-reponse-de-lenseigne-sur-facebook/>

### 1) Message d'Hildegard

A l'attention de Thomas Lourenço, directeur général H & M France

Monsieur le Directeur Général,

En votre magasin, rue de Rivoli, à Paris, j'ai aperçu votre personnel féminin arborant le voile islamique. Je me suis demandé, si votre entreprise, suédoise, comme chacun sait, n'est pas atteinte du syndrome de Stockholm, face à la conquête islamique. Ou alors, comme le gouvernement suédois, H&M se laisser infiltrer par l'islam. Il serait malvenu que vous veniez contester les informations du très sérieux Gatestone Institute que voici: <http://fr.gatestoneinstitute.org/8094/islamistes-gouvernement-suedois> et <http://fr.gatestoneinstitute.org/7320/suede-viol>

Votre vision du management, ouvert sur la religion islamique et ses signes ostentatoires, est inacceptable pour l'authentique personne laïque que je suis. D'autant plus authentique, qu'une certaine association que j'intitulerai de « laïcarde », agit par deux poids, deux mesures, en bannissant la chrétienté, bouffant du curé, quand elle s'allonge face à l'islam et sa conquête. Religion à laquelle tout est permis par les politiques et certaines entreprises, par des « accommodements raisonnables », incompatibles avec nos valeurs occidentales. Votre entreprise démontre cette même soumission dictée certainement par la peur de représailles, au cas où vous refuseriez les signes ostentatoires de cette religion.

Enfin, sans réponse de votre part, j'appellerai au boycott de votre entreprise sur mon blog et, croyez moi, cet appel sera largement relayé par tous ceux, nombreux qui décident de ne plus se taire face à l'islamisation de notre pays, de l'Europe, à laquelle H&M se prête honteusement. Cet appel sera si bien relayé par les [Observateurs.ch](http://Observateurs.ch) en Suisse que [lepeuple.be](http://lepeuple.be) en Belgique. Vous pouvez vérifier par mon nom que mes articles sont repris par ces deux sites francophones importants, outre que je signe sur Boulevard Voltaire le plus important site de réinformation français.

Attendant vos explications à cette situation inacceptable.

**Hildegard von Hessen am Rhein**

## 2) Réponse de H&M

Bonjour,

Nous avons bien reçu votre message que nous avons lu avec beaucoup d'attention et aussi souhaitons-nous vous apporter quelques éléments d'explication.

Chez H&M il est important que chaque employé puisse exprimer sa personnalité en s'habillant selon ses goûts.

Nous n'imposons donc aucune restriction vestimentaire à nos employés et, dans ce contexte, nous considérons qu'il serait discriminatoire d'interdire le port du voile à une employée.

En effet, la loi de la laïcité, qui interdit des signes ostentatoire de religion, est appliquée dans les écoles et dans le service public en France.

Dans le cadre légal actuel, refuser tel ou tel appareil, tout comme un foulard sur les cheveux, serait considéré comme discriminatoire, donc répréhensible.

En souhaitant vous compter parmi nos fidèles clientes, nous vous adressons nos sincères salutations,

**L'équipe H&M.**

## 4) Réponse d'Hildegard

Vos explications sont inacceptables, votre réponse témoigne que vous n'avez pas lu, pire, si vous avez lu, vous ne comprenez pas ou refusez de comprendre les enjeux politiques de votre management. A vous lire, si une vendeuse estime servir en

bikini, vous accepteriez sa revendication ? ! Ou si une nudiste exige de venir nue pour servir la clientèle, vous n'y verriez pas d'inconvénient, puisque vous dites que: « chaque employée a le droit d'exprimer sa personnalité » ! Vous êtes complice, comme je le disais, de l'islamisation de la France. Ce signe ostentatoire religieux est scandaleux dans une entreprise. Votre réponse stupide de soumission à cette religion incompatible avec nos valeurs occidentales, va donc m'inciter à faire appel au boycott de votre marque, comme je vous l'ai annoncé.

Et, lorsque je m'adresse au Directeur Général, j'exige une réponse du Directeur Général et non de « l'équipe H&M » qui n'ose même pas révéler d'identité précise !

**Hildegard von Hessen am Rhein**

Message sans réponse à ce jour... Ce qui n'a rien d'étonnant, puisque H&M a lancé une grande [campagne de publicité](#) revendiquant le port du voile :



et que l'enseigne, comme certains grands couturiers, participe activement aux efforts pour halaliser la mode.



Marks&Spencer/Uniqlo/Dolce & Gabbana

<http://resistancerepublicaine.com/2016/03/29/la-mode-halal-se-repand-silence-de-lagerfeld-gauthier-indignation-dagnes-b/>

H&M voudrait imposer dans notre pays le fonctionnement anglo-saxon, qui n'a rien à voir avec la laïcité à la française.

Dans quel but ? A qui profite le crime ?

Enfin, ne pas oublier que les vêtements « pas chers » vendus chez H&M sont confectionnés dans des conditions épouvantables... Le firme soucieuse de l'épanouissement de ses caissières semble bien moins sourcilleuse quand il s'agit du respect dû au travailleur étranger.

<http://resistancerepublicaine.com/2014/12/11/lautre-scandale-h-m-exploitation-et-insecurite-des-travailleurs-sans-payer-dimpots/>

Le 2 juin 2014, Canal+ diffuse *Le monde selon H&M*, un documentaire de Marie Maurice qui dénonce les actes de la marque : l'exploitation d'ouvriers au [Bangladesh](#), travaillant 80 heures par semaine dans des bâtiments non sécurisés. Mais aussi son implantation en [Éthiopie](#) pour ses salaires avantageux et la collaboration avec [Mohammed Al Amoudi](#), homme d'affaires ayant pratiqué des expulsions forcées de villages pour de l'agriculture industrielle. Ou encore les tentatives de l'entreprise pour éviter de payer des [impôts](#)<sup>12,13</sup>.Wikipedia.